



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrémentation P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°45 - Nov. - Déc. 2017 - Janvier 2018



DOSSIER

Les devoirs en question

Mais aussi...

- ✚ Coup d'oeil sur notre actualité
- ✚ Zoom sur quelques Ecoles de Devoirs
- ✚ Et des outils pratico-pratiques.

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrémentation P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°45

Novembre - Décembre 2017 - Janvier 2018



DOSSIER

pp :14-31

Les devoirs en question

ACTUALITÉ

4 - Résister dans l'incertitude et autres actus

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

6 - Infos juridiques à épinglez

ECHOS DES REGIONALES

7 - LIEGE : Quand les animateurs deviennent formateurs

9 - HAINAUT : Journée des animateurs 2017

10 - BRABANT WALLON : Enragez-vous... et puis votons !

FORMATION

12 - Le brevet... à la rame !

13 - Neuf nouveaux brevets

ZOOM SUR LES EDD

32 - EDD de Bertrix : un Envol de créativité

34 - Fête estivale à La Farandole

35 - EDD Les petites souris

37 - Le Centre d'Aide à la Réussite

38 - Mini Monde à la Marmite !

40 - Au Coup de pouce, on ne se tourne pas les pouces

LA BOÎTE À OUTILS

43 - Dobble Alphabet

44 - Géo, mais trie... à 3 variantes.

On A LU...

47 - Philocomix

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (AEDL - FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Caroline Daems (FFEDD)
Prescilla Debecq (CEDDH)
Serge Deflandre (CEDDBW)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Christine Gilain (CEDDBW)
Charles Hutlet (CEDD NAM/LUX)
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)
Lara Jochems (AEDL)
Véronique Marissal (CEDD BXL)
Céline Mathieu (FFEDD)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Isabelle Peeters (EDD CAR)
Jean Robin Poitevin (CEDDBW)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Brigitte Spineux (CEDD BXL)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Fotolia.com
Christophe Smets (couverture)
Jacques Van Russelt
Contribution des auteurs

GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE Fédération Francophone des Écoles de Devoirs

Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevvoirs.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOBEBB)
N° d'entreprise : 431007028

Pour toute reproduction d'articles, d'extrait d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

**Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie**



Edito

Un numéro de La Filoche consacré aux devoirs... Il fallait bien que cela arrive un jour, pardi ! A force de tourner autour du sujet sans oser crier son nom trop fort ni l'afficher en gras en première de couverture, nous cherchions sans doute à démontrer, au travers des quatre missions confiées par Décret à notre secteur, qu'il n'y a pas que les devoirs dans la vie et surtout qu'il y a bien plus intéressant à faire après l'école pour les enfants et les jeunes. Rassurez-vous, nous le pensons toujours ! Chaque jour, plus encore ! Et ce numéro en est paradoxalement la preuve !

En nommant les choses, on sait se les approprier. En les décortiquant, on arrive à mieux les appréhender. En les malaxant, on peut essayer de les transformer. Et c'est bien ce que nous comptons faire, avec vous, dans les mois à venir, avec ces maudits travaux scolaires « à domicile » qui empoisonnent quotidiennement l'existence de milliers d'enfants, d'adolescents, de parents, d'animateurs/trices en EDD et même de certain(e)s enseignant(e)s.

Quand j'ai reçu le mandat d'écrire cet édit, je vous l'avoue, j'ai jaloué les éditorialistes de pas mal de journaux et revues tels que « Cuisine et Vins », « Lui », « Charlie Hebdo » et « Spirou ». Puis, armé d'une bouteille de mon breuvage préféré, je me suis cloîtré dans mon bureau pour réaliser mon devoir, à savoir, étymologiquement, « ce que j'avais à faire en le tenant de quelqu'un » pour pouvoir m'endormir la nuit venue avec le sens du... devoir accompli.

Le dossier qui s'étend de la page 14 à la page 31 étant déjà bien dense, il s'agissait pour moi de trouver un autre angle pour aborder la thématique. Et comme pour Aladin, le Génie est sorti de la bouteille...

Vous n'êtes pas sans savoir que les Ecoles de Devoirs portent assez mal leur nom puisque ce ne sont ni des écoles et que l'on n'y fait pas que des devoirs. Je ne reviens pas sur ce débat du « changement de notre nom » qui me verra transformé en humus bien gras avant de voir poindre le début du quart d'un avis unanime sur la question. Vous me raconterez ça une fois réincarnés en joyeux lombrics.

Autant donc trouver un sens plus idoine à celui que nous portons. Et figurez-vous que feuilleter le Dictionnaire historique de la langue française m'a procuré l'ivresse intellectuelle. « Le devoir » est devenu, au 19^e siècle, je vous passe les détails, un terme de compagnonnage¹, ces organisations ouvrières caractérisées par des sociétés d'aide mutuelle et de formation professionnelle². Et ça me plaît bien cette idée d'aide mutuelle. Parce que chacun a des compétences dont il peut faire profiter les autres. Dans le Décret, nous avons déjà insisté pour passer de « l'aide aux devoirs » à « l'accompagnement dans les apprentissages » nettement moins passif, mais encore, malgré tout, « descendant ». Si les « devoirs » de notre nom s'assimilaient dorénavant comme une sorte de principe qui souhaite que, au sein de nos milieux d'accueil, nous soyons toutes et tous, enfants, jeunes et adultes, des compagnons associés dans une relation d'aide mutuelle, à double sens, où chacun et chacune à apprendre de l'autre, alors nous n'aurions, peut-être, plus qu'à nous débarrasser du terme « Ecole ». A moins que mon fameux « grimoire des mots » ne vienne là aussi à notre secours... Qui sait ?

Il ne restera alors plus qu'à la Ministre de l'Enseignement à faire respecter, par tous les enseignants et pour tous les enfants, la Circulaire 108 qui explicite l'Article 78 du Décret Missions et régule le temps des travaux à domicile. Bref, à faire son devoir !

Christian DENGIS, AEDL
Pour le comité de rédaction de La Filoche.

1. « Code d'obligation, juridiction commune à un groupe d'artisans ou de compagnons » - Dictionnaire historique de la langue française - L'origine et l'histoire des mots racontées par Alain Rey - Le Robert, 2016
2. Le Petit Robert de la langue française

Pacte d'Excellence

Premières mesures d'un processus qui prendra du temps

Malgré les dernières turbulences politiques, les premières mesures prévues ont bien été mises en route. | Par Marie-Hélène André, chargée de projets à la FFEDD

D'ores et déjà, depuis septembre 2017, les équipes ont été renforcées dans l'enseignement maternel (382 ETP – emplois temps plein- cette année) et plus de 1000 enseignants seront engagés d'ici 2019. Une aide est également apportée aux directeurs de l'enseignement fondamental.

Durant les 3 prochaines années, d'autres changements sont attendus. Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence est un projet de refonte du système scolaire très ambitieux et les réformes doivent être envisagées de manière systémique. Elles seront donc étalées dans le temps pour permettre aux acteurs de terrain de s'approprier le Pacte. C'est à la rentrée scolaire 2020 qu'une des mesures phares du Pacte verra sans doute le jour : le tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire pour tous les enfants de 3 à 15 ans.

Les décisions autour du Pacte d'Excellence ont fait l'objet de nombreuses concertations entre les différents partis, pouvoirs organisateurs, syndicats des enseignants et représentants de parents. C'était maintenant au tour du gouvernement de prendre la relève et de prendre toutes les décisions, surtout budgétaires, pour assurer la mise en place d'un processus cohérent. Le budget a été voté en juillet 2017.

On peut cependant s'interroger, si le gouvernement de la FWB change, toutes les mesures envisagées seront-elles maintenues ?

-
1. Pour rappel, voir notre positionnement sur la question des rythmes scolaires : <http://www.ecolesdedevvoirs.be/ressources/ressource-101>

Précisons que nous n'avons toujours pas été concertés suite à l'annonce de l'allongement de la journée scolaire¹. Une mesure extrêmement coûteuse qui ne semble pas à l'ordre du jour avant de nombreuses années.

Réfléchissons ensemble aux questions que posent les DEVOIRS ?

A quoi servent les devoirs ? Sont-ils adaptés aux besoins des enfants ? Permettent-ils d'apprendre ? Apprendre autrement en EDD, qu'est-ce que cela veut dire ? Jouer pour apprendre, est-ce vraiment possible ? Que dit le Décret qui régule les travaux à domicile ? Pourquoi n'est-il pas respecté ?

Différents groupes de travail sont actuellement organisés dans toutes les régions et à Bruxelles. Au menu : apports théoriques sur la question des devoirs, le système scolaire et les inégalités sociales ; Décret Missions (article 78) et Circulaire 108 sur les travaux à domicile ; partage d'expériences et valorisation de l'expertise des professionnels des EDD.

BUT final :
LA JOURNÉE DES ANIMATEURS
au Domaine de Mozet
Le 25 mai 2018, de 09h30 à 15h30.

Lors de cette journée, nous présenterons le résultat de nos réflexions dans les différents groupes de travail. Ensuite, celles-ci seront portées au niveau politique via notre mémorandum diffusé en vue des élections 2019.

Renseignements et inscriptions :
Marie-Hélène André, FFEDD - 04/222.99.38 ou 0474/99.02.54.



Accueil extrascolaire de type 2 (Ex-FESC)

Prolongation de la période transitoire jusqu'au 31 décembre 2017.

Le 6 septembre 2017, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris la décision de prolonger la période transitoire de la réglementation des milieux d'accueil extrascolaire type 2 jusqu'au 31 décembre 2017.

Il a également chargé la Ministre de l'Enfance, madame Gréoli, de continuer à travailler avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance et avec les projets identifiés « en difficulté » de manière à trouver une solution durable à ceux-ci.



Subsides EDD !

Rappel des dates des versements des subsides

Petit encart pour vous rappeler que votre subside arrive en deux parties. En effet, vous recevrez, aux alentours du 15 décembre 2017, le solde de votre subside relatif à l'année d'activités 2016 - 2017.

Le 15 février 2018, vous recevrez une avance de 70% de votre subside relatif à l'année d'activités 2017 - 2018. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter votre Coordination régionale pour plus de renseignements.



A propos des APE

Suite à la crise politique du mois de juin, la réforme des APE n'a pas pu être approuvée. Le décret actuel est donc toujours d'application et le restera au moins jusqu'au 31 décembre 2018.

Si vous avez des emplois **APE Plan Marshall dont la convention se clôture au 31/12/2017**, vous deviez impérativement introduire une demande de renouvellement avant le 30 septembre 2017.

Le Ministre, Pierre-Yves Jeholet a annoncé que ces conventions seraient, si les conditions de la réglementation APE sont respectées, **prolongées jusqu'au 31 décembre 2019**.

En ce qui concerne les **conventions obtenues en dehors du Plan Marshall et qui se terminent également au 31/12/2017**, une demande de renouvellement devait également être introduite pour le 30 septembre 2017. La décision sera prolongée, après **instruction** de votre dossier et **vérification** du respect de la réglementation APE, **jusqu'au maximum 31 décembre 2018**.

Pour les **nouvelles demandes ou les demandes d'extension de décisions**, il vous est toujours possible d'en obtenir, mais cela se fera dans le cadre de décisions à durée déterminée jusqu'au **31 décembre 2018 au maximum**.

A ce jour, la valeur du point APE en 2018 n'est toujours pas connue, mais nous vous la communiquerons dès que nous en serons informés.

Enfin, sachez que ce dossier est suivi de près par vos fédérations d'employeurs et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.

Infos juridiques à épinglez

Le service juridique de la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs a mis en place différents **modèles et outils administratifs et juridiques** pour aider les coordinateurs d'EDD à gérer leur structure.

Des modèles de contrats de travail, modèles de lettre de rupture et autres documents que vous pouvez retrouver sur notre site :

www.ecolededevoirs.be/outils_administratifs

Cette rubrique est alimentée régulièrement, pensez donc à y faire un tour.



Petit aperçu des outils déjà disponibles...

- Modèles de contrats de travail
- Modèles de lettres de rupture du contrat de travail
- Modèle de dispense de prestations pendant le délai de préavis
- Modèle de convention relative au congé sans solde
- Modèle de lettre de rupture pour force majeure médicale
- Modèle de convention en matière d'absence pour rechercher un nouvel emploi
- Demande d'autorisation de mise à disposition d'un travailleur moyennant l'autorisation de l'Inspection sociale (art. 32, § 1er, al. 1)
- Formulaire de déclaration d'une activité bénévole
- Modèles d'avertissement
- Modèle de clause de libéralité
- Convention de commun accord sur la prolongation d'un délai de préavis
- Attestation d'accueil d'un nouveau travailleur
- ...

A côté de ces outils, le site de la FFEDD propose également des informations juridiques ou actualités sous forme de fiches téléchargeables. A titre d'exemples :

Formalités pour les travailleurs à temps partiel plus simples dès le 1er octobre

Il y a quelque temps, nous avons déjà eu l'occasion d'aborder l'ensemble des nouvelles dispositions légales de la loi Peeters. Désormais entrées en vigueur, elles représentent un allègement significatif des formalités administratives qu'on croit bon de vous rappeler notamment pour vous mettre en conformité au niveau de votre règlement de travail et de vos contrats de travail.

Mise à disposition d'un travailleur permanent moyennant autorisation

La mise à disposition de travailleurs est autorisée dans certains cas moyennant une autorisation de l'Inspection. Dans cette fiche, vous trouverez un modèle de demande d'autorisation de mise à disposition de personnel permanent pour une durée limitée auprès d'une autre structure.

Des conseils, une aide au niveau juridique ?

Vous rencontrez des problèmes en termes juridiques ou avez tout simplement besoin d'aide ? Le service juridique de la FFEDD est là pour vous aider.

Il répond à vos questions, vous conseille, vous aide dans l'élaboration de documents légaux, vous accompagne dans toutes vos obligations liées à la législation sur le bien-être au travail, vous soutient et vous assiste dans toutes vos obligations légales en tant qu'employeur, etc.

Sachez que ces services sont **gratuits** pour tous nos affiliés. Pour toute question, n'hésitez donc pas à prendre contact avec le **service juridique de la FFEDD** au 0474/99.02.42 ou par mail à : juriste@ffedd.be.

LIEGE - Formation « Jeu »



Quand les animateurs deviennent formateurs

Quand des animateurs en Ecoles de Devoirs rassemblent leurs expériences pour mener ensemble une formation autour du jeu, les participants en redemandent !

Par Lara Jochems, animatrice-formatrice à l'Association des Ecoles de Devoirs en province de Liège et à l'Asbl Sainte Walburge, membre du groupe « Jeu » de l'AEDL.

Depuis quelques années, la Coordination régionale de Liège, à l'initiative de son CA, a réuni plusieurs animateurs d'Ecoles de Devoirs différentes autour d'une thématique qui lui tient à cœur : le Jeu.

Cela fait maintenant 5 ans que le groupe « Jeu » s'est constitué et s'est créé une identité, avec pour objectif principal la valorisation du jeu en Ecoles de Devoirs. En 5 ans, au-delà de se mettre en réflexion sur la thématique, ce groupe stable réunissant 5 animateurs travaillant en Ecoles de Devoirs a accompli bien plus que ce que l'AEDL avait pu imaginer :

- la « résurrection » du centre de prêts de l'AEDL : système de classification – rangement – listing – achats de nouveaux jeux (grâce aux budgets obtenus auprès de divers pouvoirs subsidants) ;
- l'organisation de plusieurs séances « Temps d'Voir » sur différents aspects du jeu ;
- la création d'un argumentaire et de son affiche, sur la place du jeu en Ecoles de Devoirs ;
- et...une formation.



Il y a quelques mois, le groupe « Jeu », a préparé, organisé et mené une formation de 16 heures pour les animateurs en Ecoles de Devoirs : « **JOUER EN EDD, POUR QUI, POUR QUOI... ?** ». Celle-ci est, en quelque sorte, l'aboutissement de 5 années de réflexion et a mis en évidence les revendications portées par le groupe pour le secteur EDD.

La position du groupe « Jeu »

Le jeu est un formidable vecteur d'apprentissage et il serait dommage d'en sous-estimer les apports en Ecoles de Devoirs. En effet, celui-ci permet de toucher les 4 missions de notre Décret de manière transversale ; s'en rendre compte permet aux animateurs de se sentir plus « légitimes » quand ils jouent. Jouer en EDD, c'est véhiculer les valeurs du secteur, c'est tisser du lien avec

.../...

les enfants, mais c'est également le terrain fertile à l'acquisition de nombreux apprentissages.

Le jeu, lieu d'apprentissages multiples, est une activité indispensable au développement de chaque enfant. En jouant, celui-ci élabore et confirme des aptitudes. Cela lui permet de développer de nombreuses compétences telles que le langage, la coopération, l'attention visuelle, la communication,...

Une formation donnée par des animateurs en Ecoles de Devoirs

Les membres du groupe sont des animateurs de terrain dans 4 Ecoles de Devoirs différentes de la région liégeoise, urbaines et rurales. Ils ont partagé le fruit de leurs réflexions avec leurs pairs, ce qui a rendu la dynamique de formation extrêmement enrichissante pour chacun.

Les objectifs de celle-ci étaient : susciter la réflexion autour de la place du jeu en EDD - identifier les apports du jeu dans l'apprentissage - découvrir des jeux ludiques, des jeux pédagogiques et des jeux de dynamique de groupe.

Cette formation a été volontairement scindée en 4 matinées, proposées hebdomadairement :

- les liens entre le jeu et les missions du Décret Ecole de Devoirs ;

- les jeux travaillant les compétences scolaires ;
- les jeux ludiques de plateaux ;
- les jeux de dynamique de groupe et du vivre ensemble.

En analysant les retours des participants et les grilles d'évaluation, il apparaît que le fait de partir des missions du Décret EDD a donné tout son sens à la formation. En effet, nous sommes tous tellement pris par le travail de terrain, la survie de notre projet, l'impact émotionnel de certaines situations, la pression des devoirs,... qu'une petite piqûre de rappel sur l'essence même de ce qu'est une Ecole de Devoirs est toujours la bienvenue.

Le mot de la fin

Le succès qu'a connu cette formation et les retombées positives sur le terrain sont indéniables. Les participants ont été très réguliers et le groupe « Jeu » a relevé ce défi avec beaucoup de motivation.

Les participants sont en demande d'une suite,...reste à savoir si le temps aura eu un impact sur l'engouement de départ. Affaire à suivre...





HAINAUT

Journée des animateurs 2017

Sous le signe du rire et du bien-être

Saviez-vous que le rire rend plus créatif, plus tolérant et rallonge la vie ? Que le bonheur engendre le succès et que les émotions agréables, tout comme le rire, sont addictives ? | L'équipe de la CEDDH

Des infos 100% positives parmi toutes celles distillées au cours de notre Journée des animateurs ce 20 octobre. Après une brève introduction sur les bienfaits de l'Art-Thérapie, la CEDDH a proposé à chacun de « customiser » un galet le représentant. Il s'agissait de décorer le galet en fonction des traits de notre personnalité et ensuite de le présenter aux autres afin de mieux se connaître. Le tour de table a dévoilé, non seulement certains traits de la personnalité, mais aussi la créativité dont chacun a fait preuve en se prêtant au jeu.

C'est ensuite un galet-ressource que les participants ont été invités à décorer. Cette activité, doux mélange de psychologie positive et d'Art-Thérapie, a consisté à choisir un galet, à le chauffer dans le creux de la main et à imaginer un lieu, des bruits, des odeurs qui nous réconfortent. Il a ensuite suffi de décorer le galet pour qu'il évoque le lieu, le bruit, l'odeur, qui nous rebooste dans les moments de déprime. Une chouette activité à reproduire avec les enfants qui pourront ensuite garder le galet à portée de main et le toucher dans les moments de stress ou de tristesse.

Dans la foulée, c'est un atelier de psychologie positive qui a occupé les animateurs. Au menu : rigologie (à travers « la boîte à rire ») et trucs et astuces pour booster la positive attitude qui sommeille en nous!



BRABANT WALLON

« Enragez-vous... et puis votons! »



La pause casse-croûte s'imposait déjà et chacun a comblé son appétit grâce à la formule d'auberge espagnole, valeur sûre, maintes fois éprouvée et approuvée par nos animateurs !

La dernière bouchée avalée et les dernières chaises rangées, c'est vers la bibliothèque de Jemappes que le groupe a migré .



Kamishibai... même pas peur !

A l'occasion de la Fête du livre illustré pour la jeunesse, « Les enfants du livre », une exposition placée cette année sous le thème « Sur la route » accueillait les participants dans le joli cadre de l'ancien hôtel de ville. C'est là qu'un atelier Kamishibai, animé par Véronique Snyders et Guillaume Barbieux, a permis aux uns et aux autres de découvrir et/ou de s'essayer à cet art narratif japonais. A travers un choix de contes, les animateurs des EDD ont pu manier planches illustrées et butai pour conter de belles histoires à un auditoire captivé. C'est sur cette dernière activité que s'est clôturée l'édition 2017 de notre journée des animateurs dont chacun a fait le succès ; merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour de bons moments de partage.

Une semaine pour éveiller les brabançons au principe de la démocratie

A l'approche des élections, les acteurs brabançons de l'éducation permanente suscitent, dans chaque commune de la province, l'organisation d'événements visant à « ré-enchanter » la démocratie.

| Christine Gilain & Amélie Deflorenne, pour la CEDDBW

Le désintérêt politique: un constat

Depuis une trentaine d'années, les signes de désaffection des citoyens envers le monde politique sont de plus en plus palpables. Pour contrer cette défiance, les mouvements d'éducation permanente du Brabant wallon lancent une vaste campagne provinciale. L'objectif ? Renforcer l'implication des habitants dans leur démocratie locale. Son nom ? "Enragez-vous... et puis votons !".

Une semaine pour élever la voix

De janvier à juin 2018, dans chacune des 27 communes du Brabant wallon, une semaine complète sera consacrée à des débats, des rencontres, des moments festifs, artistiques et culturels, sur le thème du « ré-enchantement » de la démocratie et des nouvelles formes de citoyenneté.

Un mois avant la semaine proprement dite, les citoyens proposeront, via différents canaux, quels sont, d'après eux, les merveilles (les bons

.../...

Le brevet... à la rame !

Lors des dernières présentations de brevet, une animatrice a choisi de mettre des mots sur son aventure de formation et de nous rendre un livre (oui, oui, un livre !) pour nous faire voir le processus du brevet d'animateur par l'autre bout de la lorgnette... ou devrais-je dire, du sextant !

Avec son accord, voici quelques extraits choisis de « *Aventure d'une idée. Aller et retour* » par Laurence Hanneuse.

| Marie-Pierre Smet, détachée pédagogique à la FFEDD.



« Lors de mon entretien d'embauche, ma future responsable de service conditionna la continuité de ma fonction à l'obtention d'un titre dont je ne connaissais, à l'époque, pas grand-chose ! Son souhait était que je puisse obtenir le brevet d'animatrice en Ecole de Devoirs ! (...) Vecteur de stress supplémentaire dont je me serais bien passée ! Qu'advienne... j'avais mis le pied dans la barque, il allait maintenant falloir ramer ! »

(...) « Me voici à l'abordage d'un bateau inconnu, un vaisseau de connaissances techniques que je ne maîtrisais que partiellement (...). Après le dixième jour de formation à voguer sur une mer parfois calme, tantôt agitée, me voici enfin arrivée à bon port. C'est du moins ce que je croyais ! "Un PAC ? Un PAC ? Un PAC !" Et tac, c'est reparti pour un tour. Non, ma barque ne coule pas mais commence légèrement à prendre l'eau. Dans la mer déchaînée de mes projets, tant professionnels que personnels, voici une nouvelle tempête que je vais devoir essuyer. Un "PAC"... Projet à concrétiser ! Quel beau nom... "Quel malheur, oui !" »

(...) « Le PAC correspondait en un projet innovant, encore non réalisé, dans la capitainerie "EDD" où j'exerce. Me voilà échouée sur une île déserte d'idées, un banc de sable de projets, un compas faussé de bonnes intentions. Bref, un "PAC", au début de sa vie de "PAC" ! »

La suite de l'histoire nous apprend comment Laurence (et l'équipage qu'elle emmena avec elle !) a fait feu de tout bois pour aboutir à l'élaboration d'un meuble entièrement créé par les enfants. La suite de l'épopée, peuplée d'escaliers de formation et de réflexions, permit de constituer un vrai trésor pour petits pirates en mal de mots pour exprimer leurs émotions ! Le Pédameuble, c'est son nom, se garnit en effet d'une foule d'outils pour travailler l'expression des sentiments avec les enfants et les jeunes.

Moralité : Faut pas avoir peur de s'mouiller ... l'histoire finit toujours bien !



Et à propos de brevet...



Neuf nouveaux brevets d'animateurs et de coordinateurs en EDD

Tout récemment, neuf personnes sont arrivées à la fin de leur parcours de formation et ont obtenu le précieux brevet d'animateur ou de coordinateur !

| Marie-Pierre Smet, détachée pédagogique à la FFEDD.

En juin dernier, neuf « projets à concrétiser » (PAC) ont franchi la ligne d'arrivée, les bras levés en signe de victoire. Parmi toutes ces idées novatrices, nous épingleons notamment deux projets de coordinateurs axés sur la **recherche de volontaires**, mais surtout sur la **qualité de leur accueil et leur fidélisation** (Sophie di Ruggiero du "Maître mot" de Bruxelles, Dominique Dikete de "Au Petit Soleil" d'Herstal). La coordinatrice du "Babbelkot" (Aurélie du Bois d'Aische) a, quant à elle, œuvré pour faire entrer le **jeu** dans son EDD et lui donner une place légitime.

Côté animateurs, les projets participatifs ne manquent pas : des **projets scientifiques** comme la création d'escargotière et l'observation de gastéropodes (Christine Fileur de l'IFPPC de Charleroi) ou le laboratoire à cosmétiques écologiques (Hagar Boujnani de Bruxelles) ; la réalisation d'un **film d'animation** à partir d'un

conte pour découvrir l'histoire des terrils carolos (Sylvie Carlier de l'IFPPC de Charleroi) ; la création d'un **jeu de vocabulaire** à l'intention toute particulière des primo-arrivants (Fatima El Abbadi de Verviers) ou encore la fabrication intégrale d'un « **péda-meuble** » (Laurence Hanneuse des "Multicolores" d'Andenne, voir article p.12). Si la place nous manque pour tous les citer et les développer comme ils le méritent, tous ont eu à cœur de partir de l'enfant, de ses besoins, de son rythme et des questions qu'il se pose.

Bravo aussi à Marie-Noëlle Ska (de Namur) et à Anaïs M'Zoudi pour leur beau parcours et l'énergie qu'elles ont consacrée à leur projet respectif.

Le secteur peut être satisfait de compter ces neuf-là dans ses rangs !

Plus d'infos sur les brevets (animateur et coordinateur en EDD):
www.ecolesdedevours.be/formations/formations_de_base
Inscrivez-vous !

Réfléchir et faire le point ensemble

Groupes de travail « Les devoirs en question »

Les missions et les projets des Ecoles de Devoirs dépassent de loin la simple réalisation des devoirs. Pourtant, les devoirs et les leçons continuent à prendre une place importante dans l'ensemble de nos activités, même si nous voulons faire d'autres choses, mener d'autres projets avec les enfants. Toute une série d'activités qui seront au final forcément bénéfiques pour l'épanouissement de l'enfant, y compris à l'école !

L'année 2017-2018 est une année de réflexion sur le sujet pour l'ensemble du secteur, via des groupes de travail mis en place dans toutes les régions et à Bruxelles. Ces groupes réunissent les animateurs en EDD pour faire le point sur cette pratique, s'interroger sur la pertinence du travail demandé pour les enfants que nous accueillons tous les jours, pour récolter les bonnes et moins bonnes pratiques en Ecole de Devoirs et à l'école, pour valoriser nos projets en Ecoles de Devoirs et tout ce qui relève de l'éducation non-formelle.

Pour nourrir cette réflexion, vous trouverez dans ce dossier différents points de vue sur la question des devoirs.

Depuis quelques années, des recherches sont menées à l'initiative de l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse). En 2012, France Neuberg de l'Ulg fait le point sur la question, en lien avec les Droits de l'Enfant et la question des inégalités (voir article en pp. 21-23). Suite aux recommandations de cette étude, une recherche-action est menée par l'ULB en 2015 et un module de formation destiné aux futurs enseignants est expérimenté (voir article en pp. 19-20). En 2016, une enquête commanditée par l'ONE donne la parole aux enfants et aux parents



© Christophe Smets - La Boîte à Images

qui fréquentent les EDD (voir interview de Jean Blairon en pp. 17-18).

Dans les écoles aussi, la pratique des devoirs est interrogée. Charles Pepinster, dans son école « La Maison des Enfants » à Buzet, expérimente depuis longtemps les « devoirs au choix » et nous propose de devenir des « EDD au choix » (voir pp. 30-31). A Bruxelles, une école a revu ses méthodes de manière globale, y compris en ce qui concerne les devoirs (voir pp. 28-29).

Dans les EDD, nous nous posons des questions et nous tentons de mener nos diverses missions au mieux pour le bien des enfants. C'est par exemple le cas de Christine Nerenhausen de l'asbl QUEF (Quartier et famille) qui témoigne en pp. 24-27.

Et pourtant, un décret existe, comme nous le rappelle Sandrine Dochain (pp. 15-16), mais il n'est malheureusement pas appliqué dans toutes les écoles.

Ce sera l'une des questions de nos groupes de travail : quelle(s) stratégie(s) mettre en place pour que ce décret soit à la fois appliqué dans les écoles et accepté par les parents !

Décret devoir

Le devoir est politique

Un décret¹ qui balise le travail à domicile (devoirs, travail de recherche et de préparation, leçons...) dans le fondamental existe depuis 2001. Il n'est pas appliqué et, pourtant, il demande aux professeurs d'en faire moins. Que dit cette résistance ? Qu'est-ce qui se joue, là ?

I Sandrine Dochain (Changements pour l'Égalité - Cgé)



Le devoir, je l'ai vécu comme élève, comme institutrice, comme volontaire dans une Ecole de Devoirs (EDD), comme formatrice d'animateurs en EDD et comme parent d'élève... Et si je commençais l'article en le concluant, je dirais que, dans la majorité des pratiques actuelles, il amène plus d'inconvénients que d'avantages pour les familles dévalorisées, celles qui sont tellement dans le pétrin quotidiennement que le temps et les capacités manquent pour soutenir pratiquement l'aide que nécessite souvent ce qu'il y a à faire pour le lendemain pour ne pas avoir la case « devoir non fait » cochée avec derrière les conséquences pour l'élève et l'étiquette « parent démissionnaire » qui guette !

Noir sur blanc

Ce décret qui visait clairement à limiter la reproduction des inégalités sociétales (accès au travail, au logement, aux loisirs) par l'école est, me semble-t-il, un bon décret. Il définit ce qui n'est pas considéré comme travail à domicile et n'entre dès lors pas dans le cadre des « devoirs » : « *les activités par lesquelles il est demandé à l'élève de lire ou de présenter oralement ou graphiquement à sa famille ou à son entourage ce qu'il a réalisé pendant le temps scolaire quel que soit le domaine dans lequel s'inscrivent ces activités.* » En effet, ces activités représentent un minimum et ne sont pas handicapantes pour

un parent analphabète ou de langue étrangère. Chaque parent a soutenu son enfant dans de multiples apprentissages depuis sa naissance avec du savoir-faire et du savoir-être qui sont transférables pour des apprentissages scolaires²...

Les responsables de l'application du décret sont clairement identifiés : la Communauté française (qui depuis a changé de nom) et les PO doivent veiller à son application, dans le respect de chaque enseignant et de chaque équipe éducative...

Et pourtant, combien d'écoles ont-elles clairement mis le décret sur la table, afin de le travailler avec les enseignants, de comparer les pratiques des uns et des autres concernant la question, avec les choses à cesser, à continuer et à créer en regard de ce décret ?

Le décret est précis au niveau du timing. Zéro minute jusqu'en deuxième primaire, 20 pour le cycle 2 et 30 minutes environ (eh oui, tout d'un coup un souffle de flou) pour les deux dernières années...

Il prescrit qu'ils doivent toujours pouvoir être réalisés sans l'aide d'un adulte. Et j'entends d'ici les rires des animateurs d'Ecoles de Devoirs et les cris des parents... Et pour les parents poules, cela ne dit pas que l'aide est exclue, elle

1 Décret du 29 mars 2001, Moniteur n° 138 du 15 mai 2001, p. 15789.

2 J. Bernardin, « Animer une réunion de parents dans un établissement scolaire, un quartier... », Dialogue 146, octobre 2012.

doit simplement ne pas être indispensable. C'est pourtant une condition indispensable si l'on veut éviter de creuser les écarts ! L'apprentissage de l'autonomie ne se joue pas hors de la classe et il est possible de le faire en classe, même si pour certains inconditionnels du devoir, c'est une occasion incontournable, souvent la seule puisqu'en classe « *on n'a pas le temps, d'apprendre et d'exercer son autonomie !* » Le décret précise évidemment que les travaux à domicile doivent prendre en compte le niveau de maîtrise et le rythme de chaque élève. En pensant aux plus lents, dit tout simplement. Il n'oublie pas non plus l'attention indispensable à la prise en considération des difficultés liées à l'accès aux documents nécessaires à la réalisation du travail. Non, tout le monde n'a pas une bibliothèque à côté de chez soi, ni même accès à un ordinateur et à internet. De plus, même quand l'accès aux technologies numériques est assuré, les inégalités persistent et se renforcent même en termes de compétences que nécessitent ces technologies. Et s'il n'y en a qu'un qui n'a pas ces facilités-là, c'est à lui qu'il faut penser en donnant le travail à tous.

Enfin, l'après-devoir est important, il doit faire rapidement l'objet d'une évaluation exclusivement formative. C'est en classe que le devoir se clôture et prend du sens dans les apprentissages.

Les couleurs sont passées à la machine

En 2012, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a commandité une étude (Neubers, ULg) afin de documenter cette question des travaux à domicile dans l'enseignement fondamental. Deux constats principaux en ressortent : malgré le décret, les devoirs renforcent encore aujourd'hui les inégalités entre les élèves et interfèrent dans la conciliation des temps

scolaire, familial et personnel des enfants. Sur base de ce constat, l'Observatoire a engagé une nouvelle recherche-action³, réalisée par l'ULB, qui vise à sensibiliser les futurs enseignants à cette problématique peu abordée dans la formation initiale. De là est né un module de formation qui a été expérimenté en école normale, en 2014, et qui a pour objet de transformer certaines représentations des futurs enseignants. Ce module prévoit différentes formules plus ou moins mangeuses de temps pour les étudiants et les professeurs accompagnants, et selon les formules, différentes activités sont prévues. Citons par exemple un questionnaire qui introduit la thématique et permet ensuite d'évaluer si les positions des étudiants ont changé après le trajet de formation ; ou encore l'immersion en Ecole de Devoirs, la sensibilisation à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, l'information à propos du prescrit légal en matière de travail à domicile, l'organisation de débats et la foire aux idées alternatives.

Une difficulté subsiste cependant. Même quand les étudiants sont décidés à appliquer le décret, ils n'osent le faire pendant leurs stages, car le sujet est bien trop délicat pour le mettre à plat avec les maîtres de stage et risque de mettre en péril l'enjeu de leur rapport de stage. De même, une fois diplômés, il leur faudra un certain courage pour imposer cette vision du travail à domicile dans l'école où ils commenceront...

Le devoir, c'est du concret qui fait un aller-retour école-famille-école et qui reflète la position de l'équipe pédagogique. Et cette position est politique.

.....
Ndlr : cet article a été publié initialement dans la revue TRACeS, n°225/2016. Nous le publions dans notre dossier avec l'aimable autorisation de l'auteur.

3. L. de Coster et S. Kahn [promotrices], F. Robin et S. Van Lint [chercheuses] « Le travail scolaire à domicile – Module de formation à destination des futurs enseignants », OEJA, 2015.

Interview de Jean Blairon

Les Ecoles de Devoirs doivent mieux mettre en valeur leurs activités culturelles, créatives, ludiques et d'expression qui renforcent le capital scolaire des enfants.

I Propos recueillis par Marie-Hélène André.

Monsieur Blairon, en quelques mots, quelle était votre mission avec cette recherche ?

Il s'agissait d'une commande de l'ONE qui souhaitait entendre la parole des enfants et des parents des EDD sur trois questions : le sens et la valeur du devoir, le vécu de la pratique du devoir à domicile, les attentes de chacun vis-à-vis des Ecoles de Devoirs. Nous avons donc mis en place une méthodologie qui leur permette d'aller aussi loin que possible dans la réflexion. Nous étions persuadés, par exemple, que la parole des enfants serait essentielle : ils ont souvent beaucoup de choses intéressantes à dire et la pratique du devoir les concerne directement. Nous avons complété ce travail par des rencontres avec des professionnels, en collaboration avec les Coordinations régionales.

Quelle est l'influence de la famille sur la réussite scolaire ?

En fait, tout ce qui se passe à la maison, et pas seulement par rapport aux devoirs, est une part fondamentale de l'acquisition de connaissances et de la possibilité d'apprentissage. Toutes les activités familiales par rapport à la culture, par rapport au corps, à l'esthétique...tout cela renforce le capital scolaire des enfants.

Et les EDD ?

Par leur caractère hybride, les EDD permettent de réduire les inégalités. Tout ce qui y est fait : le suivi des devoirs, les activités culturelles, sportives, ludiques, d'expression et autres...

QUI EST-CE ?

Jean Blairon est le directeur de la recherche commanditée par l'ONE « *A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les Ecoles de Devoirs* » (2015 - RTA asbl) (présentation de la recherche dans la Filoche n°43, pp.7-9)

tout cela est fondamental pour que l'enfant s'épanouisse, y compris à l'école. Tout ce qui y est fait a des conséquences très importantes pour les bénéficiaires. Le secteur des EDD mériterait plus de moyens pour accomplir ses missions. **Les professionnels des EDD devraient également mettre plus en valeur l'impact des activités non-scolaires sur le scolaire. Ils ont parfois tendance à opposer les deux, or le non-scolaire est déterminant pour le scolaire.** D'ailleurs, les parents interrogés dans la recherche s'en rendent très bien compte : ils ont conscience que les activités ouvrent sur d'autres perspectives, d'autres apprentissages. Certains enfants fréquentent même les EDD pour cela : ils n'éprouvent pas de difficulté à faire leurs devoirs, mais les activités leur sont peu accessibles dans la vie quotidienne de leur famille. Les parents pointent que les EDD permettent de franchir une barrière de type « ce n'est pas pour nous ».

Et que pensent les enfants et les parents des devoirs ?

Il n'y a pas de rejet des devoirs, ni chez les enfants, ni chez les parents. Il y a sans doute une intériorisation des normes scolaires, mais pas seulement. Le devoir est légitime dans certains cas : pour s'exercer, pour voir où l'enfant en est. C'est une sorte de météo pour les parents : ils peuvent ainsi mieux se rendre compte si l'enfant « suit » ou pas. Par contre, le

sens du « devoir », son rôle dans la réussite scolaire, ce n'est pas clair. Et souvent, à la maison, c'est aussi une épreuve qui déborde, surtout dans les familles les moins favorisées. Et cela, c'est inacceptable !

Quelle est la conclusion de votre étude ?

Pour les parents comme pour les enfants, le devoir est pertinent comme météo de l'apprentissage ; comme une occasion de se mobiliser et de s'impliquer, à condition d'être un outil parmi d'autres. Mais c'est une charge trop lourde, car il peut faire perdre de la légitimité aux parents par rapport aux enfants et renforcer la désaffiliation et la désobjectivation des parents (subjectivation : capacité d'être acteur de sa vie).

Les attentes envers les EDD sont très importantes : elles ont un rôle de soutien et de soulagement, elles limitent les inégalités, elles ont une sphère plus large que le didactique, elles renforcent les liens sociaux, elles donnent des outils pour être acteur de sa vie.

L'étude questionne l'identité des EDD, qui subit diverses tensions. Le devoir est une « accroche » pour attirer les enfants, qui ont besoin de bien d'autres choses que le soutien scolaire. Sans le devoir, les enfants ne viendraient pas chercher ce dont ils ont besoin. Or, les autres apports sont très utiles pour le scolaire. Cela crée un flou, une incertitude en lien avec ce paradoxe, et donc un flottement dans les relations. Les EDD ont besoin que leur identité soit mieux comprise par tous.

Les EDD participent au capital culturel en lien avec les apprentissages scolaires. C'est donc un dispositif puissant de lutte contre les inégalités pour autant que soit conservé son caractère hybride (devoirs/activités culturelles au sens large).

Le capital scolaire est de plus en plus important car il y a de moins en moins de travail manuel. Il dépend du capital de la famille, dont la familiarité avec les arts, l'aisance corporelle en société, la sûreté du goût... (en référence à Pierre Bourdieu - voir encart).

De l'intégration à la désaffiliation selon Robert Castel¹

- Zone d'intégration : travail régulier et stable, relations sociales solides.
- Zone de vulnérabilité : précarisation de l'emploi, affaiblissement des liens sociaux.
- Zone d'assistance : absence d'emploi, minima sociaux, relations sociales enclavées.
- Zone de désaffiliation : absence d'emploi, rupture des liens sociaux ordinaires.

Les différents capitaux selon P. Bourdieu

Le capital économique

- Revenus
- Patrimoine

Le capital culturel

- Capital culturel objectivé (possession d'oeuvres, etc)
- Capital culturel incorporé (aisance et maîtrise de la culture légitime)
- Capital culturel institutionnalisé (capital scolaire)

Le capital social (ensemble des relations sociales fonctionnant comme ressources dans l'espace social)

Le capital symbolique (la reconnaissance, le prestige)

Formation des futurs enseignants

Sensibilisation aux devoirs. ¹

RECHERCHE-ACTION COMMANDITÉE PAR L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'AIDE À LA JEUNESSE (OEJA).

Suite aux recommandations de la recherche de France Neuberg², un module de formation a été expérimenté dans deux Hautes Ecoles. Ce module propose différentes pistes d'actions pour sensibiliser les étudiants à la question du travail à domicile. Une démarche innovante puisque ce type de démarche n'a jamais été entrepris sur la question. En effet, force est de constater que, pour l'instant, cette question n'est pratiquement pas abordée dans le cursus scolaire des futurs enseignants. | Par Marie-Hélène André.

Immersion en Ecoles de Devoirs

Parmi les pistes, un stage est proposé en Ecoles de Devoirs. Tous les étudiants n'ont pas conscience des difficultés rencontrées par certains enfants. Le stage en EDD leur ouvre en

partie les yeux : difficulté de compréhension de la consigne, manque de référentiel à disposition, matière à revoir avec les enfants, maîtrise partielle du français... Les étudiants devaient tenir un carnet de bord ; en voici quelques extraits :

« J'ai cru que chaque enfant faisait ses devoirs dans sa chambre, où personne ne le dérange. Mais évidemment, ce n'est pas le cas. La majorité des élèves ne sont pas en Ecole de Devoirs parce que les parents travaillent, mais pour pouvoir faire leurs devoirs au calme. »

(Annick, 20 ans)

« Je me rends compte que lorsqu'on n'a pas assisté à la leçon, ce n'est finalement pas évident de les aider. »

(Charlotte, 19 ans)

« Je me retrouve un peu dans la position d'un parent qui ne sait pas trop comment réexpliquer à son enfant comment résoudre tel ou tel type d'exercice. »

(Laura, 22 ans)



1. Le travail scolaire à domicile. Module de formation à destination des futur-e-s enseignant-e-s. Françoise Robin et Sylvie Van Lint - <http://www.oejaj.cfwb.be>
2. Disponible sur le site de l'OEAJ - <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>

Exemple de caricature réalisée par les étudiant.e.s



« C'est un enfant à son bureau. Il a une pile de devoirs qui lui tombe dessus, tellement il en a. On voit que c'est la nuit et qu'il n'a pas fini. »

Focus groupe et jeux de rôle

A départ de différents scénarios élaborés à partir de témoignages recueillis dans les carnets de bord, des débats sont organisés, ainsi que des jeux de rôle.

Exemple de scénario :

Un étudiant, en Ecole de Devoirs, souhaite venir en aide à un élève qui ne comprend pas son devoir. Lui-même n'arrive pas à comprendre ce qu'il faut faire. Il se tourne dès lors vers les autres adultes présents, censés être compétents pour aider les élèves...Voici ce qu'il écrit dans son carnet de bord : « Je trouve personnellement que son exercice en français n'avait pas de sens. La consigne n'était pas claire. Même nous, sept adultes, ne la comprenions pas ! » (scénario 1).

A partir de ces scénarios, différents thèmes peuvent être abordés : une réflexion sur l'autonomie, en lien avec le Décret, puisque l'élève est censé réaliser seul un devoir que 7 personnes adultes ne comprennent pas ; ou sur la question de la compétence des parents (voire des animateurs en Ecole de devoirs) si souvent remise en cause...

Réaliser ses devoirs seuls ?

Selon les questionnaires des enfants récoltés par les étudiants, très peu d'élèves affirment faire leurs devoirs sans l'aide d'une personne : en 2ème primaire, 0/65 enfants ; en 3ème et 4ème primaire, 7/400 enfants ; en 5ème et 6ème primaire, 16/286 enfants !

Rôle de la FFEDD

L'équipe de formatrices de la FFEDD (3 personnes) se rend régulièrement à la rencontre des étudiants en Haute Ecole. Ce fut encore le cas récemment lorsque Caroline Daems a présenté sa conférence gesticulée « Les devoirs, quand les enfants essuient les plâtres ». Mais notre petite équipe ne peut pas couvrir tout le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles pour mener ce travail de conscientisation. Espérons que la question du travail à domicile, grâce notamment à ce module, sera clairement évoquée avec tous les futurs enseignants.

Focus sur une recherche

La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire

(France Neuberg-Ulg-2012).¹

En 2012, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a commandité une étude à l'Université de Liège sur la question des devoirs et de l'implication de ceux-ci dans la vie des familles.

Que nous apprend cette étude ? | Par Marie-Hélène André.

Inégalités et temps libre

Cette recherche vise à synthétiser les positions actuelles concernant la place des devoirs scolaires dans la vie des enfants de l'enseignement primaire, en lien avec les Droits de l'Enfant.

Deux grands constats : les travaux à domicile renforcent les inégalités entre les enfants. De plus, ils interfèrent considérablement dans le temps familial et personnel des enfants pour un bénéfice pédagogique très relatif. L'article 31 des Droits de l'Enfant, « le Droit au repos, aux loisirs, de jouer et de participer à la vie culturelle et artistique, » n'est pas respecté. Les textes législatifs qui régulent clairement les travaux à domicile non plus.

Sens et finalités des travaux à domicile

Le devoir fait rarement l'objet d'une réflexion globale d'établissement. France Neuberg a analysé une vingtaine de projets d'établissement ou règlements d'ordre intérieur. Seuls 8 projets sur 20 abordent la question des travaux à domicile, et encore de manière très succincte.

Les avis divergent énormément sur la question des travaux à domicile et le débat sur cette

question peut déchaîner les passions. Pratique critiquée pédagogiquement depuis longtemps, elle reste bien ancrée dans les mœurs et paraît indéboulonnable. Les enseignants donnent souvent des devoirs avant tout pour répondre à la demande des parents..... Alors que de nombreux parents se plaignent de la longueur des travaux et de leur difficulté à suivre leurs enfants..... Mais ils en réclament, car "une bonne école donne des devoirs"...

Un dialogue devrait nécessairement s'instaurer sur ces questions entre l'école et la famille, et les rôles respectifs de chacun.

Autonomie

C'est souvent un argument avancé : le travail à domicile va permettre à l'enfant d'apprendre à travailler seul. Mais comme le dit Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'Enfant, l'enfant qui a des difficultés n'a pas la capacité d'être autonome. Il va se décourager rapidement, surtout s'il n'a pas d'aide et il risque le décrochage.

Pour Philippe Perrenoud², pédagogue, l'autonomie ne passe pas par le devoir. L'autonomie « c'est laisser la liberté de ne rien faire en assumant les risques, c'est apprendre

1. Disponible sur le site de l'OEAJ - <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>

2. Perrenoud, P, Sens des devoirs et sens du devoir », in Métier d'élève et sens du travail, 1995.

à faire ce qu'on a à faire, même si on n'en a pas envie... Favoriser l'autonomie, c'est ne pas donner de consignes, c'est laisser un espace et créer une dynamique favorable à des projets ».

Remédiation

Pour France Neuberger, la remédiation implique nécessairement un soutien par un adulte et doit se faire au sein des établissements scolaires. L'externalisation de la remédiation renforce les inégalités et ce, qu'elles soient organisées vers des organismes privés (coûteux) ou vers des associations (insuffisantes pour répondre à la demande). La remédiation et la réussite de l'élève doivent être, avant tout, prioritairement la mission de l'école.

Lien avec la famille

Le cartable de plus en plus chargé est le symbole du poids des devoirs sur le temps familial. Censé favoriser la communication entre l'école et la famille, le devoir devient, de plus en plus, source de malentendus. D'autant que, comme le stipule Alain Desmarest³, « l'école n'est pas très claire dans sa demande aux parents... Les devoirs, c'est aussi une terrible caisse de résonance qui rappelle à l'adulte son parcours d'élève qui ne s'est pas toujours bien passé. Le père ou la mère va alors tout faire pour que le rejeton réussisse en lui mettant souvent la pression. L'école devrait dire aux parents : nous avons besoin de vous pour entraîner votre enfant, pour entretenir ses connaissances, mais dites-nous ce qu'il n'a pas compris, les questions sur lesquelles il bute. C'est important pour que les enseignants puissent réajuster leurs leçons. »

Supprimer les devoirs ?

La question est tellement controversée qu'on peut légitimement la poser. Une constatation s'impose : le devoir renforce les inégalités entre enfants. C'est un fait que personne ne conteste : toutes les familles ne disposent pas des conditions nécessaires (espace, temps, compétences, accès aux ressources) pour permettre aux enfants d'effectuer correctement cette tâche. De plus, aucune recherche n'a pu prouver l'utilité réelle des travaux à domicile. La dernière étude en date, de juin 2001, montre que le temps consacré aux devoirs n'est pas lié aux performances scolaires⁴. Si on peut voir certains effets positifs (compréhension, habitudes de travail), des effets très dévastateurs sont constatés, notamment la



- Enquête réalisée par la Ligue des familles, « Mieux connaître nos 6-12 ans : les raisons de se fâcher ».
- Les devoirs : un canal de communication entre l'école et la famille ?, Le Point sur la Recherche en Education, juin 2001.

pression parentale, la négation de l'importance des loisirs, la fatigue très importante des enfants, surtout au début du cycle primaire.

Supprimer les devoirs, pas les Ecoles de Devoirs

Anissa Filali, de l'EDD Gaffi, est clairement pour la suppression des devoirs car ils provoquent un système où les enfants ne sont pas clairement acteurs de leur scolarité. Ils travaillent pour les points, pour les parents, pour les enseignants et non pour eux-mêmes. **En EDD, on pourrait faire tellement d'autres choses pour améliorer les apprentissages scolaires comme des ateliers théâtre, contes, des jeux qui allient plaisir et apprentissage.**

Pour Véronique Marissal, responsable de la Coordination des EDD bruxelloises, le devoir ne participe pas nécessairement à la réussite scolaire. Les EDD défendent une approche plus globale de l'enfant. Les enfants sont trop cloisonnés, ils manquent d'ouverture au monde. Ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui bénéficient de cette ouverture culturelle à la maison.

La notion de temps libre : aussi le droit de ne rien faire.

« Reconnaître et accepter l'importance pour l'enfant d'un temps réellement libre, « oisif », sans contrainte extérieure et sans exigence de résultat n'est pas aisé dans le contexte actuel qui valorise la performance, la productivité, selon des normes élitistes et qui investit le temps disponible à des fins de réussite sociale ou économique. » (Référentiel psychopédagogique de l'ONE).

Françoise Verheyen, responsable du secteur « Ecole de Devoirs » au Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, plaide pour le respect du temps libre, « un temps pour se construire en dehors des attentes des adultes ».

Il faut laisser des espaces (lieux et temps) pour que la force imaginative de l'enfant puisse être sollicitée et entendue. Il s'agit d'un savant dosage entre lâcher-prise et attention, stimulation et « laisser tranquille », le tout distillé au rythme de l'enfant⁵.

Les recommandations

France Neuberg aborde encore de nombreuses questions très intéressantes. Vous trouverez l'étude complète sur notre site « ecolededevoirs.be », ainsi qu'un résumé.

Voici les pistes d'actions proposées : d'accord, pas d'accord ?

- S'intéresser aux devoirs réellement donnés dans les écoles. Faire respecter le Décret qui régule les travaux à domicile, via les inspections.
- Sensibiliser les différents acteurs via une campagne de type « un mois sans travail à domicile ».
- Sensibiliser les futurs enseignants à la problématique des devoirs à domicile.
- Repenser/renforcer la communication entre l'école et la famille.
- Changer la dénomination des Ecoles de Devoirs.
- Repenser le temps scolaire. Les devoirs seraient intégrés à l'école et la journée d'école se terminerait à 17h.

Les deux dernières recommandations nous interpellent évidemment. La Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs s'est déjà clairement exprimée contre la journée d'école jusqu'à 17 heures.

Pour ce qui est du changement du nom « Ecoles de Devoirs », la question est presque aussi controversée que celle de l'utilité des devoirs ! Toutes vos suggestions argumentées sont les bienvenues !

5. Verheyen F., Tu peux toujours rêver ! ou La Convention internationale des Droits de l'Enfant préserve-t-elle le droit au développement de l'imaginaire ? » in Journal du Droit des Jeunes, 302, février 2011.

La place des devoirs et des activités socioculturelles en EDD

Une coordinatrice témoigne.

Christine Nerenhausen est coordinatrice du QUEF (Quartier et famille), une association qui se définit comme un espace de vie, un lieu d'échanges et d'apprentissage dans la commune de Saint-Gilles à Bruxelles. On y trouve notamment une Ecole de Devoirs. Elle a eu la gentillesse de répondre à nos questions. | Propos recueillis par Marie-Hélène André.

Comment faire l'équilibre en EDD entre les devoirs et les autres missions de l'EDD (émancipation sociale, créativité, citoyenneté active) ?

Quartier et Famille propose un accompagnement aux devoirs le lundi, le mardi et le jeudi. Le vendredi, c'est différent ; il n'y a pas de devoirs : on ferme les cahiers et on fait d'autres activités comme des jeux, des bricolages, la découverte d'albums jeunesse, etc. Ces ateliers sont décidés avec les enfants. (voir plus loin dans l'article)

En ce qui concerne le soutien scolaire, notre logopède prend en charge les enfants présentant des troubles de l'apprentissage oral et écrit.

Le mercredi après-midi, des activités socioculturelles sont proposées aux enfants dans l'optique de libérer la créativité individuelle et de permettre l'accès à d'autres moyens d'expression, de susciter la découverte des cultures et l'ouverture au monde.

Des stages de vacances à thème sont menés pour permettre aux enfants de sortir de leur environnement habituel, de découvrir d'autres horizons, de développer leur créativité via des ateliers variés en lien avec le thème, de les sensibiliser au développement durable et de

permettre une certaine mixité sociale en ouvrant les stages aux moins défavorisés.

L'émancipation sociale et le respect des différences se déclinent au travers de toutes les activités en privilégiant les comportements responsables, la tolérance, le respect et l'entraide dans les groupes.



L'accompagnement aux devoirs fonctionne selon le schéma suivant qui comprend trois temps. D'abord l'accueil avec le goûter, ensuite les échanges (ou «quoi de neuf ? ») et enfin le temps des devoirs. Le « Quoi de neuf ? » est un moment où chaque enfant peut prendre la parole, exprimer ses émotions et donner son avis par rapport à des sujets qui l'intéressent. Ce temps d'échanges permet de mettre en place les bases des rapports sociaux et du vivre ensemble en termes d'écoute de l'autre, de respect des différences, de négociation, notamment.

Quel est le temps consacré aux devoirs ?

Le moment du devoir est limité à quarante, quarante-cinq minutes car c'est un moment où il faut se recentrer sur le travail demandé à l'école. Les animateurs veillent à apporter une aide sur la bonne compréhension des consignes, encouragent les enfants à s'impliquer sérieusement dans leurs tâches et mettent à leur disposition le matériel et les outils utiles à sa réalisation. Il arrive que les devoirs ne soient pas terminés car l'enfant n'arrive plus à se concentrer, n'a pas compris la matière, etc. Nous relayons l'information aux parents et invitons l'enfant ou le parent à en parler avec l'instituteur. Mais lorsque les parents ne parlent pas bien le français, c'est difficile pour eux d'aller voir l'enseignant. Il nous arrive alors de proposer aux parents de prendre le relais.

Après le devoir, un moment de détente est prévu. Les enfants sont libres de jouer calmement, de lire, de ne rien faire, etc.

Vendredi sans devoirs : des activités et des projets.

Le vendredi, les enfants peuvent proposer des activités ou des jeux et les animateurs leur soumettent aussi des propositions.

L'année passée, un groupe d'enfants de 5ème et 6ème primaire a été initié au journalisme et à la presse dans le cadre de notre partenariat avec *Ensemble pour 1060 Asbl*. Ils ont découvert

différents aspects de ce métier comme l'écriture d'un article de journal, l'imprimerie et la presse plus globalement. Je dois dire qu'ils ont beaucoup aimé réaliser des interviews dans le quartier. Le thème choisi était le GSM ; ils ont questionné les habitants sur leur possession d'un téléphone portable ou non, son utilisation quotidienne, leurs préférences en termes d'applications, etc.

La collaboration avec l'association partenaire a duré plusieurs mois pour se clôturer par la rédaction d'un article paru dans le journal local « Le Village mondial » n°52.

Il s'agit ici d'un projet qui fait appel à différentes compétences, outre la découverte de la presse écrite et du métier de journaliste.

Les compétences développées sont notamment la négociation, puisqu'il s'agit de se mettre d'accord sur un sujet et de se répartir des tâches, l'expression écrite car il convient de rédiger des questions utiles et sensées pour l'article et prendre des notes au vol lors des interviews, l'expression orale car il faut pouvoir s'adresser à des personnes inconnues et bien se faire comprendre, les mathématiques pour établir des statistiques lors du dépouillement des réponses, etc.

Différentes activités ludiques et créatives sont également proposées les vendredis afin de développer la motricité fine, les liens logiques, la mise en place des repères spatio-temporels, etc. En effet, nous constatons que nombre d'enfants de 1ère, deuxième et troisième primaire ne savent pas découper précisément avec des ciseaux, ni mesurer, ne tiennent pas correctement leur crayon ou stylo, ne forment pas leurs lettres dans le sens adéquat, etc.

D'autres ateliers autour de la découverte d'albums jeunesse sont proposés, permettant via les différents supports et les contenus abordés, une multitude d'activités pédagogiques. Outre le fait de renforcer les capacités langagières, ils font appel à la mémoire visuelle et auditive de l'enfant, ils renforcent le raisonnement logique et l'esprit critique, etc.

Mercredi : à la découverte de l'eau.

Le QUEF propose par ailleurs des activités socioculturelles les mercredis après-midi. En 2016-2017, par exemple, le projet mené proposait aux enfants une sensibilisation à la thématique de l'eau, bien commun, afin de faire germer une conscience écologique au sens large et de construire un récit d'anticipation sur la gestion de l'eau dans le futur. Différentes dimensions étaient intégrées au projet : environnementale, sociale, économique et participative. Les enfants sont partis à la découverte des sources et des circuits de l'eau dans la ville par une visite guidée des égouts et une balade en Waterbus sur le canal. Via un atelier scientifique organisé à l'ASBL *les Petits Débrouillards*, ils ont découvert ce qu'est un écosystème, son utilité et en ont créé un, qu'ils ont pu ramener chez eux.

L'aspect économique a été étudié afin d'identifier les activités gourmandes en eau et d'éviter le gaspillage au quotidien. Les enfants ont réalisé des illustrations montrant leur usage personnel de l'eau au cours d'une journée.

Ils ont questionné les habitants de Saint-Gilles sur l'utilisation de l'eau du robinet ou en bouteille pour leur consommation personnelle. Ensuite, ils ont établi certains constats notés dans leur cahier de recherches. Ils ont aussi visionné des vidéos sur le cycle de l'eau et retranscrit ce cheminement en dessin.

Le public de notre association étant multiculturel, notre envie était de stimuler les échanges et la transmission. Les enfants ont interrogé leurs proches sur l'utilisation de l'eau



dans leur pays d'origine et sur les boissons coutumières. Ces recherches ont été répertoriées dans un dépliant et les dessins réalisés ont fait l'objet d'une exposition au Centre culturel J. Franck à laquelle les familles étaient invitées.

Parallèlement, abreuvés par les contes de Christine Andrien de la Maison du Conte, ils ont imaginé leur propre récit et l'ont présenté en juin 2017 à la Maison des Cultures.

Ce type de projet a permis de développer les capacités langagières des enfants, le raisonnement, de les sensibiliser au développement durable, de découvrir d'autres cultures et de renforcer leur capacité à travailler en groupe et à collaborer pour un projet. Il a aussi permis de renforcer leurs compétences scolaires, notamment l'expression écrite via l'écriture du conte, l'expression orale par sa présentation en public et d'augmenter leurs connaissances scientifiques sur l'eau.

Par ailleurs, l'écriture du conte en tant que réalisation collective a permis de travailler sur une culture commune.

Les devoirs sont-ils utiles ?

Utiles pour qui ? Utiles pour quoi ? Il convient en effet de se poser des questions.

Ce sont des questions qui interpellent dans les écoles aussi. Les équipes pédagogiques

cherchent des solutions, comme le "cahier de mes apprentissages" mis en place dans une école proche de notre Ecole de Devoirs (voir article dans ce dossier : *"Mieux apprendre en milieu populaire"* pp.28-29). Cela nous paraît une approche très intéressante.

Mais en général, à l'EDD, les devoirs me semblent souvent ennuyeux et pénibles à faire pour la plupart des enfants inscrits à l'accompagnement scolaire. Après leur journée à l'école, les enfants peinent à faire leurs devoirs. Nous constatons que beaucoup ne comprennent pas vraiment ce qu'ils doivent faire. Ils n'ont pas d'ouvrage de référence. Ils craignent les mauvaises notes s'il n'est pas fait ou terminé, et puis, ils savent que leurs parents ne seront pas contents...En tout cas, ce devoir génère beaucoup d'angoisse.

Quelle est alors l'utilité du devoir ?

Je ne considère pas que le devoir soit inutile. Il est important que l'enfant se pose des questions par rapport à ses apprentissages, qu'il puisse y réfléchir, qu'il prenne le temps et fasse l'effort de le faire. Mais, il faut aussi que cette réflexion lui permette d'établir des liens avec d'autres matières, ou avec le réel. Par ailleurs, ce serait intéressant s'il pouvait être l'occasion d'un échange avec la famille.

Pour l'enseignant, il est utile de comprendre où en est l'enfant dans la compréhension d'une matière et son raisonnement, mais il est indispensable également de prendre en compte son environnement familial et social.

Ainsi, les devoirs pourraient évoluer vers une recherche personnelle, la réalisation d'un chef-d'œuvre monopolisant différentes compétences, un travail de groupe, la réalisation d'un cahier d'apprentissage personnel, la réalisation d'un dessin ou la mémorisation d'une poésie, d'un conte, etc. La créativité manque cruellement au sein des écoles.

L'école doit évoluer, tenir compte de son public et mettre en place des pédagogies adaptées. Les politiques en matière d'enseignement et les écoles sont responsables des injustices et des

inégalités scolaires et le devoir, tel qu'il est conçu la plupart du temps, ne fait que renforcer ces inégalités.

Les EDD vous paraissent-elles soumises à une pression ?

Oui, les EDD sont mises sous pression, instrumentalisées par les politiques pour maintenir la paix sociale.

En matière de cohésion sociale (subside de la région bruxelloise), le soutien et l'accompagnement à la scolarité constituent la priorité première du Décret.

Quant aux parents que nous côtoyons, ils considèrent souvent qu'une bonne école est celle qui donne des devoirs et ils sont angoissés si l'enfant rentre à la maison sans l'avoir terminé.

Une solution : appliquer le Décret visant à réguler les travaux à domicile.

Pourtant, le Décret de 2001 visant à réguler les travaux à domicile est assez explicite sur le devoir, mais il semble que beaucoup d'enseignants n'en tiennent pas compte.

Je cite : *le devoir doit pouvoir être réalisé sans l'aide d'un adulte et doit prolonger l'apprentissage durant les périodes de cours, il doit tenir compte du niveau et du rythme de chacun des élèves... Et encore, le devoir doit permettre à l'enseignant d'évaluer l'enfant de manière à comprendre où ce dernier en est dans ses apprentissages et pas de le certifier à coup de notes (extrait de la circulaire 108, explicitant le décret de 2001).*

Dans les Ecoles de Devoirs, on ne peut que regretter que ce Décret ne soit pas appliqué...Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur le sujet et j'espère que, dans un futur proche, la politique en matière d'enseignement évoluera ...

C'est ce que nous espérons également. Le respect du Décret qui régule les travaux à domicile est une des revendications que la FFEDD défend !

Quelle place pour le travail à domicile ?¹

Mieux apprendre en milieu populaire

Le projet d'une école de Bruxelles.

Une école dite « de classe 1 »², rive gauche du canal au nord-ouest de Bruxelles, dans le croissant pauvre. Un projet d'école est mis en place pour permettre aux enfants d'évoluer et d'apprendre. La question du travail à domicile fait partie de la réflexion. | Par Marie-Hélène André.

Un projet global, de la maternelle à la 6ème primaire.

Dès la maternelle, les apprentissages s'appuient sur des référents : disposition de la classe, panneaux sur les murs, fardes des savoirs, cahier de travail. La plupart de ces référents sont identiques pendant toute la scolarité. Cela permet aux enfants les moins performants de s'y retrouver facilement. Ainsi, tous les enfants peuvent se centrer sur les apprentissages.

Un outil phare : le portfolio.

Là aussi, l'outil accompagne l'enfant durant toute sa scolarité.

En maternelle, cela peut être un sac ou une boîte avec des photos de ce qui se passe à l'école. La famille peut y déposer quelque chose aussi : un doudou, un dessin, un chansonnier. Des petits défis sous forme de jeux ou de dessins, adaptés au niveau des enfants sont proposés. En classe, quand un défi est réalisé, la réussite est marquée par un petit cachet. Les enfants peuvent les partager : ce sont les fiertés !

En primaire, le portfolio est plus structuré : coordonnées de l'enfant, présentation (ses goûts, ses amis), carnet de fierté,... Une partie

permet également à l'enfant de s'exprimer sur sa manière d'apprendre; c'est utile pour lui et pour les enseignants. Cela permet parfois de corriger le tir si l'enseignant constate que la méthode de l'enfant ne lui permet pas réellement d'apprendre (exemple : lire, lire, lire et ne rien retenir). Cela permet de « mettre des mots sur ce que l'enfant fait dans sa tête, comment il le fait et comment cela lui sert ou non ».

Ce portfolio, c'est toute une philosophie qui se vit en équipe et crée une autre relation avec les parents, parce qu'on se centre sur le positif et



1. Article rédigé d'après l'interview de Michèle Masil, directrice d'école primaire, par Noëlle De Smet <https://www.changement-egalite.be/spip.php?article 3626>

2. ISE : indice socio-économique 1, c'est le plus bas, donc le public y est le plus pauvre.

pas sur les manques. Quant aux enfants en grande difficulté, ils bénéficient de soutien en dehors de l'école, par une logopède par exemple.

Pas de bulletins ni de points dans cette école, l'équipe pédagogique se base sur le portfolio. En janvier et en juin, c'est l'enfant lui-même qui le présente à ses parents, voire à toute sa famille. Il présente ses progrès, ses points forts. L'enseignant appuie le discours de l'enfant. Quant aux faiblesses, elles sont transformées en défis élaborés avec l'enseignant. Si c'est un défi lecture, par exemple, on lui donne de petits textes à lire à la maison ou avec un tuteur de la classe. Un défi peut concerner l'attitude en classe également : on questionne l'enfant sur ce qu'il est prêt à changer. La proposition d'un enfant : avoir le droit de sortir un moment dans la cour. Il doit porter un signe distinctif (un collier dans ce cas) qui montre qu'il est autorisé à le faire. Tout cela est négocié avec les enfants.

Réflexion sur les devoirs : le « cahier de mes apprentissages »

La directrice précise qu'« un devoir est un travail en lien avec l'école, qu'un enfant doit pouvoir le réaliser seul. En équipe, nous nous sommes dit que soit les devoirs donnés étaient trop faciles, soit trop difficiles. Et ce mot "devoir"... Nous l'avons revu aussi. Nous donnons soit des tâches comme mémoriser une poésie, soit des missions comme faire une enquête, une recherche, un dessin. Au cours de notre questionnement, nous avons rencontré l'utilisation du "cahier de mes apprentissages" dans les pays nordiques. Et depuis, nous l'utilisons.

L'enfant doit faire chaque soir un retour de quelque chose qu'il a vécu, appris, retenu, manipulé, découvert à l'école. Pour qu'il se

souviene mieux de sa journée, le menu du jour est indiqué dans ce cahier. L'enfant peut produire quelque chose en lien avec un moment au choix (ou pas). Il peut le faire à sa façon, par un dessin, un schéma, une phrase, un collage. Ce carnet doit être montré aux parents qui doivent seulement signer. L'enfant peut expliquer à ses parents, dans la langue de la famille et nous favorisons ainsi plus d'égalité entre les familles. »

Un travail global qui demande du temps

Tout ce travail est réfléchi et pensé en équipe, et bien sûr cela implique un engagement de tous les enseignants : des temps de concertation sont menés en soirée, mais également durant les temps de midi et sur les heures de fourche.

Une belle expérience, un témoignage très intéressant, des enseignants motivés ! Le genre d'équipe pédagogique avec qui les animateurs des Ecoles de Devoirs aimeraient sans aucun doute collaborer !



Pour une Ecole de Devoirs au choix (EDDC)

Une proposition de Charles Pepinster, instigateur du GBEN, Groupe Belge d'Education Nouvelle.¹

Charles Pepinster est intervenu de nombreuses fois pour proposer une alternative aux devoirs traditionnels. Lors du groupe de travail initié par l'ONE en 2013, il propose de créer des « Ecoles de Devoirs au choix », basées sur la méthodologie des devoirs mise en place dans l'école qu'il a créée, La Maison des Enfants, de Buzet. Voici sa proposition. A méditer...

I Par Marie-Hélène André.

Pourquoi des devoirs au choix ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles subsidie 346 Ecoles de Devoirs (EDD). Celles-ci accueillent 16000 enfants de 6 à 15 ans, pour les aider à faire leurs travaux scolaires après 16h.

Les équipes d'animateurs de ces structures, rencontrées lors de formations pédagogiques expriment un profond malaise. Elles disent ainsi leur embarras : d'une part, elles veulent que les enfants rentrent chez eux délestés de la corvée des tâches scolaires ajoutées (précisons : *sans que la Loi les ait jamais rendues obligatoires*) et, d'autre part, elles ont le souci, souvent inaccessible faute de temps, d'intéresser leurs élèves à la culture par le théâtre, la peinture, la musique, la préparation d'un exposé...

Chaque citoyen pourrait proposer aux « politiques » d'inscrire l'ouverture d'une *Ecole des Devoirs au choix* (EDDC) dans sa commune. Il s'agirait de convenir, avec l'appui de l'Échevin de l'instruction et des directions des écoles, en accord avec les maîtres, que les enfants qui fréquentent cette structure d'accueil après 16h, soient *dispensés des devoirs uniformisés à toute la classe*. Après 16h, aidés par des animateurs EDDC, les enfants prépareraient des projets

pour faire apprendre quelque chose d'intéressant à leurs condisciples, en classe, à un moment choisi. Par exemple, un mot croisé géant, une expérience de physique simple, un exposé sur la vie des grenouilles, etc.



J'aime les professeurs qui vous donnent matière à réfléchir chez vous, en dehors des simples devoirs.

- Lily Tomlin

Créer une EDD traditionnelle, c'est conforter le système traditionnel

Là, on « donne » des devoirs, les mêmes pour toute une classe, ce qui entraîne que ceux qui les font facilement n'apprennent pas grand-chose – puisqu'ils « savent » déjà ... tandis que ceux qui ne s'en sortent pas intègrent surtout l'idée qu'ils sont moins « bons » et ils mettent la famille sous tension.

En revanche, faire une **EDD au choix**, c'est ouvrir à la concertation entre adultes évoquée plus haut, c'est donner du sens à un travail vraiment éducatif et détendu des animateurs, c'est ouvrir les classes à la participation, c'est habituer les enfants à prendre la parole pour instruire leurs condisciples, c'est faire grandir l'estime de soi chez des élèves parfois en difficulté devant un devoir habituel, c'est préparer, après la classe, un sujet intéressant, **non plus pour se soumettre au maître, mais pour aider les autres (éducation citoyenne)**, c'est un soulagement pour les enseignants qui ont moins de devoirs à corriger et à noter, donc qui seront moins enclins à entrer dans la marchandisation du savoir... Ainsi pourront-ils devenir plus idoines pour une société meilleure, en somme... en s'ouvrant à une pédagogie rajeunie. Bref, c'est faire d'une corvée une œuvre solidaire, créative et hautement formative. **C'est aussi changer de regard sur les finalités de l'Éducation.**

Réaliste ? Oui, absolument

Il y a 20 ans, j'ai installé les *devoirs au choix* dans l'école communale La Maison des Enfants

à Buzet (Floreffe) ; j'avais quitté ma fonction d'inspecteur cantonal pour devenir l'instituteur/fondateur de cette école d'Éducation Nouvelle. Voilà 20 ans que cette formule de « devoirs au choix » y est unanimement appréciée : les parents et les enfants sont ravis.

Ayant déjà supprimé les examens notés, les punitions, les récompenses, les dénonciations aux parents etc, j'ai maintenu l'implication possible des parents dans le processus d'apprentissage (au lieu de les effrayer en quittant toutes leurs habitudes). Papa et maman peuvent donc aider leur enfant si celui-ci désire présenter en classe « *quelque chose qui pourra intéresser les autres* (à un moment choisi en commun) », par exemple un tour de magie, un jeu de l'oie, une sonate de Mozart, une multiplication arabe... Ainsi donc, les élèves qui le décident, « travaillent » chez eux, mais dans un climat serein, non pas pour se soumettre le lendemain à un professeur qui les sanctionnerait, mais pour rencontrer des condisciples ouverts à l'apprentissage. Il est ainsi arrivé qu'un élève ait préparé six devoirs au choix, le même jour... alors qu'à Buzet, ils ne sont pas obligatoires, mais fortement encouragés.

Devoirs au choix à la maison ou devoirs au choix à l'École de Devoirs, c'est finalement un choix politique.



EDD de Bertrix

Un Envol de créativité

A l'EDD « l'Envol » de Bertix, chaque fin d'année scolaire se clôture par un moment de convivialité. Rassemblement, détente bien méritée, mais également une occasion de valoriser le travail de toute une équipe. Et quand toute cette énergie, toute cette ambiance se décline au travers de quatrains, mis en musique et en couleurs, c'est un vrai petit bonheur... que cette EDD a souhaité partager avec nous !

I Danielle STREPENNE, Coordinatrice de l'ATL et de l'EDD l'ENVOL

Ce rendez-vous de fin d'année scolaire se passe en deux temps. D'abord une petite excursion ludique et pédagogique avec les enfants accompagnés parfois de leurs parents et aussi des envol'ontaires qui le souhaitent. On clôture toujours cet après-midi en partageant un goûter confectionné par les mamans.

L'autre volet festif se passe dans un restaurant de notre commune de Bertrix. Tous nos bénévoles, les envol'ontaires, s'y retrouvent autour d'un bon repas, l'occasion de les remercier de leur sympathique et efficace collaboration. Mais pas seulement car on s'y amuse beaucoup en se remémorant diverses anecdotes et épisodes cocasses qui ont émaillé l'année. Une très bonne ambiance lors de ces soirées gastronomiques marquées d'un point d'orgue traditionnel : le discours de Nicole....

"Dans l'écrit de la classe française à Bertrix - l'Envol"

Be 29 juin 2017

Bon soir, chers collègues de l'Envol,
Rafain Envol - toi !

1) Comme chaque année au moment de jurer,
C'est déjà la cinquième fois,
Assis à table pour le festin,
Apprécions ce moment de joie !
- Envol - toi !

2) De notre génération,
Danielle nous remercie,
De tous nos blans spontanés,
Pour que soit plus belle la vie
- Envol - toi !

3) Pour s'occuper de nos petits,
Des hommes et de femmes sérieux,
De plus en plus d'actes quotidiens,
En complément de leur école -

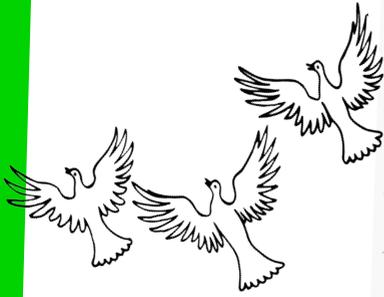
4) Absorbant tout le bricolage
Laissons-le bien prendre la pose.
Il aspire à devenir grand
Très occupé par tant de choses.

5) A chaque époque ses méthodes
Pourvu que l'enfant évolue.
On est parfois aux antipodes
Du résultat qu'on a voulu.

6) L'enfant cherche son pied marin,
Affrontera les vagues mouvantes.
Nous devons lui prendre la main
Le conforter vers son destin.

* St Exupéry - "Tu es responsable de ce que tu apprivoises"

est gai de table de
situation nouvelle
monter les escaliers
musicales
De toute façon, c'est chanter que je veux.
musicales
TOTALEMENT INCOHERENTE
Ca m'est pas passé qu'ils sont adultes !



7 L'enfance est lente et l'enfant rêve
 Qu'il va grandir comme ses parents,
 Il vit parfois le "marc de cuivre",
 Accablons-le de temps ou temps.

distracted fatale...

mon journal de classe



8 La lionne rappelle son lionceau,
 Enfonce ses dents sur sa nuque,
 Observe bien les œillets,
 Les lèche, les nourrit, les éduque.

9 Plein de leçons de la nature
 Devraient être apprises par nous
 Réagissons, soyez matures,
 Ne ratons pas ce rendez-vous!



10 Plein de combats sont en place
 A chaque problème une solution.
 Surtout ce qu'ils apprennent en classe la veille
 Les préparent à toutes leurs missions.

la méthode d'enseignement de la nouvelle!

11 En attendant le monde vite
 On s'empêchant de réfléchir.
 Il n'y a plus de temps à perdre
 Apprenons-les à n'en sortir.



12 Ils affrontent les problèmes
 Et pensent souvent à nous
 Rejetteront les anabes
 Seront capables de vivre "debout"

L'adulte = l'enseignant ou autre... les interactions du groupe: par affectif, par rejet, confiance, peur? de tout à la fois et pour eux!



Nous avons été gratifiés cette fois d'une chanson : « A la claire fontaine » de Georges Brassens, mais dont le texte, habilement modifié, décrivait parfaitement l'atmosphère qui règne au sein de « l'Envol ». Vraiment merci à Nicole pour ses talents de poète, qui a réussi à traduire en quelques vers tout l'enjeu que représente une EDD et en particulier la nôtre.

Lisez plutôt, ou mieux... chantez !

La confiance en soi et le goût d'apprendre !

L'EDD l'Envol a débuté en 2012. Elle apporte un soutien aux enfants dans leurs apprentissages intellectuels, sociaux ou créatifs. C'est également un service qui accompagne les familles dans leur difficulté à propos de la scolarité de leur enfant et ce pour diverses raisons. « L'Envol » propose aux parents d'assister au goûter avec leur(s) enfant(s) et, s'ils le désirent, aux séances. Les volontaires, appelées « envol'ontaires », sont disponibles pour dialoguer avec le parent. Des temps de rencontre sont prévus à cet effet.

EDD l'ENVOL
 Rue de la Gare, 38
 6880 BERTRIX
 061/41.02.70



Fête estivale à La Farandole

C'était l'affluence des grands jours le mercredi 21 juin à La Farandole. Parents, amis et sympathisants s'étaient donné rendez-vous pour participer à la fête de clôture de l'année scolaire. Une belle occasion de présenter les actions de l'EDD. | L'équipe de La Farandole

La fête estivale de La Farandole était proposée par la coordinatrice Marie-Paule Rossion et toute l'équipe éducative de ce Centre d'Education Sociale installé dans les locaux d'Accueil Famenne.

L'occasion était belle de (re)découvrir les missions prioritaires de cette Ecole de Devoirs : le développement intellectuel, la créativité, la participation et l'émancipation de chaque enfant par le biais d'une démarche globale et transversale.

L'occasion aussi de découvrir les créations réalisées durant l'année scolaire et de constater combien celles-ci conjuguent une démarche pédagogique axée simultanément sur les apprentissages, l'éveil culturel et la citoyenneté.

« *Revisitons l'histoire du big-bang jusqu'aux Romains* » : tel était le thème qui devait poser question(s) tout au long de l'année scolaire et, au gré des découvertes, aboutir à la réalisation d'un film. Sur base de ce projet, les activités hebdomadaires furent nombreuses : l'expérimentation des phénomènes volcaniques, le travail de la terre glaise, l'initiation à des fouilles archéologiques, la visite du « *Préhistomuseum* » de Ramioul et du musée « *Malgré Tout* » de Treignes, la découverte des hiéroglyphes de l'ancienne Egypte... Pour le film, il fallut coudre des costumes, mais aussi créer des dialogues, les scènes et les décors.

Au fil des mois, le court métrage, baptisé « *Historia* », prit forme et fut présenté le 21 juin devant un public véritablement enchanté. La journée s'est achevée autour du verre de l'amitié. A la grande joie de tous les participants, chacun a trinqué sur un air de vacances à la santé et à la réussite de cette Ecole de Devoirs vraiment pas comme les autres !



La Farandole
rue d'Austerlitz, 56
5580 Rochefort
Tel. : 084/36.75.85
www.lafarandole.be



Une nouvelle EDD en province de Hainaut **Les petites souris**

L'EDD...une révélation

L'aide aux devoirs, les Ecoles de Devoirs, je ne connaissais pas avant d'être engagée comme animatrice pour un remplacement longue durée. Ça a été pour moi une révélation. | Sylvaine, animatrice, coordinatrice.

Tout naturellement, à la fin de mon contrat, j'ai eu envie de me lancer et de créer mon Ecole de Devoirs.

L'ASBL - EDD « *Les petites souris* » a donc vu le jour le 5 juillet 2016. Jusque-là tout roulait, nous avions un accord de principe pour une ouverture en septembre 2016 dans une école communale proche de Mons. Nous y avons mis beaucoup d'énergie et nous sommes tombés de haut lorsque des divergences d'opinion au sein de l'administration communale ont eu raison de notre projet.

Pourtant en avril 2017, à la suite d'un petit coup de pouce du destin, nous nous sommes installés dans les locaux de l'école Notre-Dame de Grand-Reng, dans la région d'Erquelinnes.

Dans notre Ecole de Devoirs, nous avons opté pour le goûter sain. Chaque jour pommes, bananes, poires, yaourts sont au menu. Un moment de détente pour permettre une transition en calme et en douceur entre l'école et l'Ecole de Devoirs.



Merci à mes souris d'avoir relevé le défi!

**CROQUE
LOCAL**



L'EDD est ouverte toute la semaine (sauf le mercredi) de 15H30 à 18H ; nous organisons nos activités le vendredi, le jour le plus relax de la semaine.

Nous accompagnons au mieux les enfants, mais nous ne sommes pas des magiciens ! Nous tenons les parents au courant des progrès de leur enfant via un petit cahier de communication (qui doit fonctionner dans les deux sens).

Dès les devoirs terminés, conformément aux missions des Ecoles de Devoirs et au projet pédagogique de notre EDD, il y a aussi un temps pour diverses activités créatives et récréatives, pour permettre aux enfants d'exister autrement ! Un artiste est peut-être en sommeil, nous l'aiderons à se découvrir !

Outre les ateliers ponctuels liés aux fêtes, nous mettrons en place plusieurs activités sur toute l'année scolaire :

- Découvrir le monde (géographie, culture, social, religieux, culinaire), un fil rouge qui nous emmènera en fin d'année à proposer une exposition interactive et présentée par les enfants.
- Jouer les apprentis chimistes dans sa cuisine, rien de plus « facile » et fascinant à réaliser dans une classe avec un minimum de matériel pour un résultat bluffant. (Prise d'empreintes digitales, extraction d'ADN, acides et bases, cuisine moléculaire, éruption d'un volcan, slime...).
- Découvrir l'art de plusieurs manières et avec plusieurs techniques (Land Art, Tataki Zomé, Art pariétal, Foam Clay, Mosaïque...).

Nous avons participé ce 13 octobre au GoodPlanet Challenge : Croque local. D'autres challenges sont d'ailleurs prévus au programme dans le courant de l'année scolaire : «*Baisse les watts*» – «*Et alors on sort*» les 6 février et 3 mai 2018. Nous avançons à pas de souris !

Notre bébé a donc 6 mois et se cherche encore un peu. Notre équipe n'est pas assez étoffée et nous avons besoin de bénévoles réguliers pour nous aider afin de demander la reconnaissance de notre EDD à l'ONE.

Certaines mamans se sont portées volontaires et nous donnent un peu de leur temps, mais ce n'est pas assez !

Ce dont nous avons besoin ? Que vous parliez de notre projet autour de vous, afin que vite l'équipe s'agrandisse et qu'ainsi notre rêve puisse continuer !

L'équipe des Petites souris:

Sylvaine (animatrice, coordinatrice et prof de chimie), Lydwine (bénévole qui travaille surtout avec les P1 et P2), Rui (bénévole et informaticien qui renforce l'équipe de temps en temps) et Angélique que l'on attend avec impatience !

N'hésitez pas à venir visiter notre page FB ainsi que notre site web.

**www.facebook.com/les.petites.souris/
www.eddips.be/**





Le Centre d'Aide à la Réussite

Situé à Braine-l'Alleud et implanté sur deux sites bien distincts, le Centre d'Aide à la Réussite est une Ecole de Devoirs qui accueille des jeunes de la deuxième primaire à la sixième secondaire. Petit aperçu de leurs activités. | L'équipe du CAR.

L'équipe d'encadrement, pluridisciplinaire et qualifiée, se partage entre quatre animatrices (Isabelle, Evelyne, Catherine et Anne), et de nombreux bénévoles (Aurélie, Bernadette, Brigitte, Christophe, Huguette, Isalys, Jean-Marie, Laura, Luc, Marie-Rose, Marc, M.H, Michèle, Noémie, Stéphanie, Thibault, Yves) qui ont tous à coeur le bien-être des participants.

Outre des séances régulières de soutien scolaire à raison de quatre après-midi par semaine, le CAR propose différentes activités, selon l'âge des participants.

D'une part, tous les vendredis après-midi, divers ateliers sont organisés, de façon à intéresser les jeunes de tous âges.

Catherine invite les enfants en âge d'école primaire à participer à des ateliers créatifs au cours desquels elle leur propose de découvrir et d'explorer différentes techniques artistiques : décopatch, mosaïque, peinture, ... Lors de ses ateliers d'expression, Noémie emmène les enfants à la rencontre de leur imaginaire au moyen de séances de massage, de relaxation et d'outils d'expression divers.

Les ados de la première à la troisième secondaire, quant à eux, peuvent embarquer avec Anne dans des ateliers d'affirmation de soi,

de ses capacités langagières et de sa conscience citoyenne à travers deux propositions. Ils peuvent s'investir dans la création et la réalisation d'un projet solidaire et citoyen à l'atelier « Ados en action » et/ou s'envoler pour un voyage au pays de la langue française où le jeu est roi à l'atelier « De mots en livres ».

Les aînés qui le souhaitent rejoignent Marie-Rose pour partager une table de conversation en néerlandais ou en anglais.

D'autre part, pendant les vacances, l'équipe du Car organise des stages pour les enfants de six à douze ans, pendant lesquels l'occasion leur est offerte de jouer, cuisiner, participer à des activités scientifiques, effectuer une sortie sportive, artistique ou culturelle.

Enfin, lors de quelques journées extraordinaires, les jeunes sont invités à s'ouvrir sur l'extérieur par l'inscription du CAR à diverses manifestations : l'École des défis, Place aux enfants, l'organisation d'une journée de rencontre des participants de toutes les EDD brainoises.





Mini Monde à la Marmite !

En août dernier, l'EDD Mini Monde de Monceau-sur-Sambre organisait son 3ème camp de vacances à la Marmite à Tournai.

Brittany, Océane, Alessandro, Ahinoa, Lucia, Angel, Phoebe, Sirena, Doan, Dominic-Romain, Luana, Tayron, Francis, Nolan et Ethanaël ont découvert les trésors insoupçonnés de la nature. Entre sport, cuisine, land'art, visite de musée et piscine, les enfants, encadrés par David, Dominique, Maud et Aurélie, se sont fabriqués des souvenirs pour longtemps.

La preuve en images...



On a fait plein de jeux dans les bois !



On a vécu dans la nature. Ça nous change de notre ville avec toutes les voitures et le bruit.



On a même joué la nuit aux loups-garous-zombies. On a eu fort la trouille, mais on a rigolé, même que la maison Marmite était hantée.



A la piscine, on s'est prises pour des sirènes de la série Maco.

On s'est éclatés comme des fous !



On a fait un giga feu pour cuire des saucisses et on s'est "empiffronnés" !



On a chassé et attrapé un pigeon mais il était blessé et on l'a déposé à la SPA pour le soigner.



Au musée des sciences naturelles, les animaux sont morts...



...mais ils ont encore leur fourrure et leurs cornes !



Au Coup de Pouce... On ne se tourne pas les pouces

A quoi ressemblent les journées au Coup de Pouce ?
Pas le temps de s'ennuyer en tout cas !

Entre les sorties festives,
les découvertes artistiques...

Mes amis et moi
apprenons la magie
et plein de tours
avec le magicien.



Abacadabra
un serpent en
papier !

Et en sortant, oups...
Oscar le géant a rencontré
un poteau !



...les sorties intergénérationnelles...

Nous passons faire un petit
coccou aux personnes âgées...



Elles sont
comiques avec
leurs
déguisements !

Zut, je n'ai
pas gagné !



Et nous jouons aux jeux
de société !

... On joue...



Au Coup de Pouce,
c'est trop génial et
on rencontre
beaucoup d'amis.



Et Prescilla qui
tire et paf... la
balle atterrit sur
ma tête !

...on se balade avec les animaux...



On fait du poney
et moi j'adore
Pierrot.

...on cuisine...



Miam, on
cuisine pour ne
pas être
affamés !

... et les enfants adorent !

Merci à Philippa, Shirley C, Gabriel W,
Gael W, Shelly B, Océane D, Yevan, Nina
et toute l'équipe d'animation du Coup de Pouce à Lessines.





FICHES LA BOÎTE À OUTILS





Dobble Alphabet

TYPE D'ACTIVITÉ

Jeu de rapidité

COMPÉTENCE(S) TRAVAILLÉE(S)

Reconnaissance des lettres de l'alphabet

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 participants ou plus

MATÉRIEL

Jeu de carte téléchargeable sur notre site (www.ecolededevoirs.be/videos/boite-a-outils)



Comme pour le jeu « *Dobble* », Dobble alphabet c'est 50 symboles , 55 cartes, 8 symboles par carte et **toujours un symbole identique** entre chaque carte.

BUT DU JEU

- Etre le joueur qui a récupéré le plus de cartes de la pioche quand le jeu s'arrête.
- Etre le plus rapide à repérer la lettre ou le symbole identique entre deux cartes.

INSTALLATION

Mélangez les cartes, posez-en une **face cachée** devant chaque joueur et composez une pioche avec les cartes restantes que vous placez **faces visibles**, au milieu des joueurs.

DÉROULEMENT

Au top départ, les joueurs retournent leur carte face visible. Chaque joueur doit être **le plus rapide à repérer le symbole identique entre sa carte et la première carte de la pioche**. Le premier joueur à le trouver, le nomme à voix haute, prend la carte de la pioche et la pose devant lui sur sa carte.

En prenant cette carte, une nouvelle carte est ainsi révélée, la partie continue jusqu'à ce que toutes les cartes de la pioche aient été récupérées.

Attention qu'un Q majuscule fonctionne aussi bien avec un q minuscule que majuscule. Idem pour les autres lettres. Aussi, il y a le joker représenté par un trèfle et l'action de frapper dans les mains représentée par deux mains accompagnées d'un « clap ».

Le gagnant est le joueur qui a récupéré le plus de cartes.

Il existe d'autres manières de jouer, n'hésitez pas à demander à Google en tapant « règle jeu de table Dobble » ;)



Géo, mais trie ! ... à trois variantes.

1

TYPE D'ACTIVITÉ

Jeu de stratégie

COMPÉTENCE(S) TRAVILLÉE(S)

Révision de géométrie (formes, caractéristiques et formules)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 participants

MATÉRIEL

Jeu de cartes téléchargeable sur notre site + une sonnette ou autre objet bruyant pour « buzzer ».



DÉROULEMENT

Inspiré du jeu *SET*, les participants vont jouer côte à côte (prévoir une assez grande table). Pour commencer, on étale 9 cartes faces cachées. Au « top » on retourne toutes ces cartes. **Mentalement**, chaque joueur va essayer de rassembler au moins 3 **cartes de la même famille** (ex : le carré dessiné + son nom + son aire). Une fois qu'il a trouvé une association, il **buzze pour suspendre le jeu**. Il prend alors les 3, 4 ou 5 cartes et les montre aux autres afin qu'ils vérifient si c'est correct. Si aucune combinaison n'est possible, ajoutez 3 cartes à celles déjà présentées sur la table. Lorsque des cartes ont été prises, on les remplace par des nouvelles. Puis on reprend la partie. Si une suite a déjà été commencée (minimum 3 cartes), on peut prendre les 2 dernières cartes une à une. Le premier joueur qui a deux suites complètes (5 cartes) gagne la partie.



Géo, mais trie !

... à trois variantes.

2

TYPE D'ACTIVITÉ

Jeu de carte

COMPÉTENCE(S) TRAVAILLÉE(S)

Révision de géométrie (formes, caractéristiques et formules)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 à 4 participants

MATÉRIEL

Jeu de cartes téléchargeable sur notre site

DÉROULEMENT

Les cartes sont mélangées. 10 d'entre elles sont écartées pour former la pioche commune, les autres sont distribuées entre les joueurs. De plus, chaque joueur reçoit 5 jetons ; ceux-ci lui permettent de consulter la fiche de solutions en cas de doute.

Chaque joueur place devant lui son paquet de cartes, faces cachées, et prend en main les 3 premières cartes.

Au centre, on retourne la première carte de la pioche commune. Le premier joueur regarde si, dans ses 3 cartes, il possède une carte qui correspond à la même forme que la carte centrale.

Si oui, il place sa carte sur la carte centrale et justifie son choix oralement. Puis, le joueur suivant peut jouer.

Si non, il pioche une nouvelle carte dans sa propre pioche et en remet une sous son tas. On ne doit avoir en main que 3 cartes à la fois. S'il pioche une carte qui correspond à la carte centrale, il ne peut la placer immédiatement.

Si, lors d'un tour complet, aucun joueur n'a pu placer de carte au centre, on retourne une carte de la pioche commune pour relancer le jeu.

Le but du jeu est donc de se débarrasser de toutes ses cartes le plus vite possible.



Géo, mais trie !

... à trois variantes.

3

TYPE D'ACTIVITÉ

Jeu de stratégie

COMPÉTENCE(S) TRAVAILLÉE(S)

Révision de géométrie (formes, caractéristiques et formules)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 participant

MATÉRIEL

Jeu de cartes téléchargeable sur notre site.

DÉROULEMENT

Le joueur va commencer par aligner toutes les cartes « formes » (8 cartes roses).

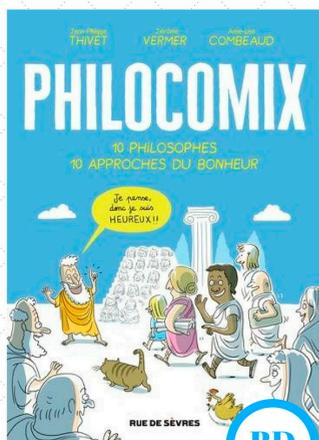
Ensuite, comme pour le jeu « réussite », il tient la pioche composée au départ de 32 cartes et les retourne 3 par 3 en ne consultant que la dernière carte (celle qui est visible). S'il sait la placer, il peut tenter de placer la carte visible suivante et ainsi de suite.

Le but est de faire des familles dans cet ordre : forme (rose) - nom (orange) - description (bleu) - périmètre (rouge) - aire (vert).

Lorsque l'on tombe sur une carte qu'on ne peut pas placer, on retourne la 3ème carte suivante et ainsi de suite jusqu'à avoir toutes les familles de formes complétées.

Philocomix - 10 philosophes, 10 approches du bonheur

de Anne-Lise Combeaud, Jerome Vermer, Jean-philippe Thivet
Edition Rue de Sèvres, 2017.



BD

RUE DE SÈVRES

Résumé - Je pense donc je suis heureux ! Et si le chemin vers le bonheur passait avant tout par la pensée et la réflexion ? Comment définir le bonheur, à quelle aune le mesurer, existe-t-il un bonheur sans limite ? Replongeons avec humour dans les pensées de dix grands philosophes, de l'Antiquité au XIXe siècle, pour comprendre quelles solutions ils proposent à ces épineuses questions. Que vous penchiez plutôt pour le "Pour être heureux il faut se connaître soi-même" de Platon ou le "il ne faut rien désirer que l'on ne puisse acquérir" de Descartes, voici dix philosophies de l'accomplissement personnel exposées avec précision, mais en toute simplicité, pour aborder la rentrée bien armé.

Et en bonus, un guide pratique nous rappelle que, s'il n'est pas toujours simple d'appliquer la philo aux situations concrètes de notre quotidien, c'est sûrement la voie du bonheur...



VOUS VOULEZ ÊTRE RAPIDEMENT INFORMÉ ?
REJOIGNEZ-NOUS sur le web !

www.ecolesdedevvoirs.be

> Abonnez-vous à notre **newsletter** : www.ecolesdedevvoirs.be/newsletter

> **Sur facebook** : facebook.com/FFEDD

> Suivez nos gazouillis sur **Twitter** : twitter.com/FFEDDasbl

> Découvrez nos idées épinglées sur **Pinterest** : pinterest.com/ffedd4539/



La Filoche est la revue trimestrielle
de la FFEDD et des Coordinations
régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

S'ABONNER A LA FILOCHE

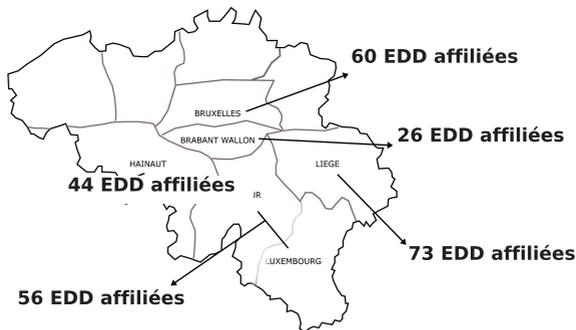
Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un
abonnement gratuit. Pour un exemplaire
supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°
Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement :
info@ffedd.be - 04/222.99.38 -
www.ecolesdedevoirs.be

Une Ecole de Devoirs, c'est :

- un accueil accessible, selon les structures, aux enfants de 6 à 18 ans et dont la qualité est reconnue par un Décret;
- une équipe de professionnels qui travaillent sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'actions annuel, spécifiques à chaque lieu;
- un lieu accessible à tous, sans discrimination, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants rencontrant des difficultés scolaires, sociales, économiques et/ou culturelles ou face à la maîtrise imparfaite de la langue française par leurs parents;
- un accueil indépendant des écoles.

Écoles de Devoirs membres



www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT
WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR
LUXEMBOURG